

SYNTHESE DES ECHANGES

10h00 / L'imaginaire littoral

Isabelle Autissier, navigatrice, écrivain, présidente du WWF-France

Pour Isabelle AUTISSIER, si le littoral fait toujours rêver, cet appel à idées, qui était libre tant dans le fond que dans la forme, témoigne également des grandes interrogations qu'il suscite, nous renvoyant à sa fragilité et à son évolution, au sein de laquelle l'homme joue un rôle majeur. Comment l'homme peut-il alors devenir un acteur positif du changement afin de se projeter dans un avenir désirable à horizon 2070 ?

Isabelle AUTISSIER relève une réconciliation des enjeux environnementaux, économiques et sociaux, en ce sens que nous avons désormais conscience qu'un développement durable ne peut reposer que sur un littoral en bonne santé. De la même façon, l'humain a été remis au centre des préoccupations dans le cadre de cet appel à projets qui invitait la population à imaginer le littoral de demain.

Historiquement, les hommes se sont pendant des siècles méfiés de la mer, avant de se rapprocher d'elle, alors même que le niveau de la mer commençait à monter. Nous allons ainsi devoir reculer, ce qui est complexe si nous conservons l'idée de notre toute-puissance. Néanmoins, plus tôt nous nous préparons à cette perspective, moins les conflits seront importants. Pour cela, nous ne devons pas uniquement nous positionner sur le registre de l'angoisse, mais créer des perspectives positives en évoquant le sujet de manière dépassionnée.

10h40 / Le littoral aujourd'hui et demain, quels enjeux, quels possibles ?

Table ronde animée par Xavier Debontride, journaliste

Valérie MASSON-DELMOTTE, paléoclimatologue, rappelle que le littoral est à la croisée des échelles d'espace et de temps. L'élévation du niveau de la mer constitue une rupture par rapport au passé, avec l'incertitude majeure que constitue l'écoulement rapide des glaces. Une étude récente suggère ainsi qu'il faudrait revoir d'un facteur deux le risque de montée des mers d'ici 2100, ce qui représente plusieurs dizaines de centimètres supplémentaires à cet horizon. Si des recherches mondiales, en particulier en Antarctique, doivent ainsi être menées, l'évolution des courants marins, la température des océans et leur salinité, l'aménagement des rivières ou encore les flux de sédiments doivent être pris en compte à l'échelle régionale et locale. Le rôle du milieu côtier pour piéger le dioxyde de carbone ne doit pas, non plus, être négligé. Si les connaissances s'accroissent, des méthodes innovantes doivent être recherchées pour les traduire au plus vite sur le terrain, car le temps presse.

Odile GAUTHIER, directrice du Conservatoire du littoral, ajoute qu'au-delà du changement climatique, la pression démographique sur le littoral et des évolutions comme la réduction des espaces agricoles doivent également être prises en compte.

Bernard TOULIER, archéologue et historien de l'architecture balnéaire, observe que les ingénieurs ont cherché, au fil des époques, à construire des digues, des bâtiments sur pilotis, ou encore des îles artificielles en recyclant les plastiques des océans, pour faire face aux problèmes rencontrés.

Emmanuel GARNIER, historien des risques, insiste sur le déni mémoriel dont fait l'objet les épisodes de tempête ou de submersion. Ce refus est peut-être lié à l'absence d'événements de ce type en France depuis les années 1940, alors que la grande tempête de 1953 qui a touché le nord de l'Europe a reformaté la perception du littoral dans les pays touchés, et en particulier l'aménagement du trait de côte.

Dans certaines de nos régions, les ingénieurs proposent aujourd'hui de remodeliser le niveau marin, de reconstruire des digues et de relancer un processus d'urbanisation. Pourtant, le choix du tout endiguement a été un échec, par le passé, car l'entretien de ces ouvrages fait défaut en l'absence d'épisodes de tempête.

Bernard TOULIER estime qu'il convient de vivre avec la mer, et non pas nécessairement avec une vue sur l'eau.

Valérie MASSON-DELMOTTE appelle à développer les observations locales sur de longues périodes et à les partager avec les acteurs et les habitants afin de lutter contre le déni. Après la catastrophe de Katrina, la ville de La Nouvelle-Orléans a, par exemple, fait évoluer la terminologie de ses digues en les nommant non plus « ouvrages de protection », mais « ouvrages de réduction des risques ». Si le terme de « solastalgie » inventé par un philosophe australien pour désigner la nostalgie d'un paysage disparu témoigne des réactions éminemment émotionnelles provoquées par le recul du littoral, une certaine rationalisation est indispensable pour réfléchir aux différentes options possibles et intégrer la nécessité d'une diminution des émissions carbone.

Mathieu DUVIGNAUD, ONG Bleu Versant, fait observer que la question des réfugiés climatiques témoigne du caractère global de notre écosystème.

Christine LAIR, déléguée générale de l'ANEL (Association nationale des élus du littoral), insiste pour sa part sur la diversité des littoraux, notamment en outre-mer. Elle relève une plus grande prise de conscience, mais précise que les nouveaux élus sont, malgré tout, confrontés à des populations qui souhaitent rester sur le littoral. Le déni vient également des nouveaux habitants des zones urbaines qui viennent s'installer à la retraite près de la mer. Christine LAIR espère ainsi que la proposition de Pascale Got sera votée afin que les élus puissent se lancer dans des démarches de relocalisation.

Georges EMBLANC, European Rivers Network, membre de la Commission mixte inondations, observe que notre civilisation est devenue « fixiste », alors que le monde tout comme la nature évoluent sans cesse, et appelle à donner la parole à la population afin de définir les politiques les plus adaptées.

En conclusion, Emmanuel GARNIER insiste sur l'importance de la mémoire pour tracer des horizons dans une perspective environnementale durable et renforcer la résilience. Cette mémoire doit, à son sens, s'appuyer sur le système scolaire et les échanges entre citoyens.

Valérie MASSON-DELMOTTE et Bernard TOULIER soulignent le rôle du partage des connaissances scientifiques et pratiques afin de mieux se projeter dans cette transformation et la nécessité d'un décloisonnement entre disciplines et champs de compétences politiques.

Odile GAUTHIER ajoute que des projets doivent être développés dans les territoires, notamment en s'appuyant sur une approche par les paysages, avant d'être diffusés plus largement.

14h30 / Des idées pour le littoral de demain...

Table ronde animée par Xavier Debontride, journaliste

Jean BLAISE, directeur artistique du Voyage à Nantes, rappelle que la manifestation Estuaires répondait à une commande politique des maires de Nantes et de Saint-Nazaire pour animer les 60 km séparant les deux villes. A chaque édition, sept œuvres sont conservées. Les deux rives comptent aujourd'hui une trentaine d'œuvres d'artistes aussi talentueux que Kawamata, Varini, Courcoult, Clément ou Huang Yong Ping avec son célèbre Serpent d'océan qui constitue un formidable terrain de jeu pour les habitants et les visiteurs.

Alfred PETER, paysagiste et urbaniste, insiste sur l'importance de prendre en compte le caractère mouvant du paysage, rappelant que l'œuvre est celle de la nature, le paysagiste ne se contentant que de l'aider. Il observe que la pression immobilière pousse sans cesse vers la mer, alors que la mer exerce une force contraire. Le repli stratégique n'est pourtant pas dans la nature humaine, bien que toute action d'aménagement soit aujourd'hui entachée de suspicion.

Jean BLAISE considère que la mobilité et la réversibilité des installations sont essentielles. Les paillottes ou les campings doivent, par exemple, être facilement démontables et réinstallables ailleurs.

Alfred PETER ajoute que l'écologie intéresse chacun d'entre nous, sous réserve de ne pas être présentée sous un aspect punitif. Un certain caractère ludique est ainsi indispensable. Les espaces doivent également être laissés plus ouverts. L'aménagement du littoral doit, plus largement, être réinterrogé, en particulier après des catastrophes telles que le tsunami qui a touché les pays bordant l'Océan Indien en 2004. Certaines voies ferrées ne doivent, par exemple, pas nécessairement être reconstruites près du rivage.

Bénédicte DULUC, GIP Littoral Aquitain, souligne l'intérêt d'une réversibilité des installations et fait part de l'initiative menée en Aquitaine pour développer des postes de secours MNS démontables en bois.

Alfred PETER observe que le démontage il y a quelques années du McDonald's qui occupait illégalement le domaine public maritime de Cagnes-sur-Mer témoigne que l'Etat est souvent mieux à même d'agir dans ces situations que les collectivités locales. Cette décision s'inscrit, plus largement, dans un contexte global où les paillotes en dur laissent, peu à peu, la place à des installations provisoires et saisonnières.

Jean BLAISE note que les 600 cabines de bain de la ville du Havre sont, par exemple, enlevées à chaque fin de saison afin que la plage retrouve son caractère sauvage en hiver. Dans le cadre des festivités des 500 ans de la ville, un projet artistique pour décorer ces cabines a parallèlement été lancé et présenté aux propriétaires, qui ont donné leur accord quasi unanimement.

Xavier DEBONTRIDE estime que ces expériences témoignent de l'importance de laisser une place au rêve et à l'art dans l'imaginaire littoral.

17h50 / Mise en perspective

Chantal BERTHELOT, députée de la Guyane, co-présidente du Comité national de suivi de la « stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte »

Chantal BERTHELOT rappelle que l'Etat a mis en place en 2012 une stratégie nationale afin d'anticiper au mieux les effets de l'érosion côtière et a encouragé les collectivités à gérer leur littoral de façon raisonnée et éclairée. Elle précise avoir été nommée avec Pascale Got co-présidente du Comité national de suivi de la « stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte » et déposé, dans ce cadre, une proposition de loi à l'Assemblée nationale pour chercher à imaginer de nouvelles formes d'actions.

L'appel à projets initié le 8 avril visait ainsi à imaginer le littoral de demain. Cette action est issue des 40 mesures pour l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique et à la gestion intégrée du trait de côte. Chantal BERTHELOT tient à saluer tous les citoyens qui y ont participé.

Si elle devait résumer les ateliers en quelques mots, Chantal BERTHELOT noterait que l'atelier 1 a mis en avant la nécessité de penser autrement ; l'atelier 2, l'importance de commencer par solliciter les citoyens ; l'atelier 3, le statut de bien commun du littoral ; l'atelier 4, l'obligation d'« accueillir l'incertitude » ; et l'atelier 5, le besoin de transformer les interrogations actuelles en opportunités.

Les échanges intergénérationnels, interdisciplinaires et interrégionaux, et l'intelligence collective seront ainsi, plus que jamais, nécessaires. Il conviendra également d'expérimenter. Notre action doit ainsi

être renforcée et il faut lui redonner du sens. Au regard du travail fourni par les citoyens dans le cadre de cet appel à idées, Chantal BERTHELOT indique également qu'il lui paraît indispensable de mettre en œuvre quelques-unes des propositions soumises et ajoute qu'elle plaidera en ce sens.

Comme le rappelait Francis Ponge, « il suffit d'abaisser nos prétentions à dominer la nature et d'élever notre prétention à en faire physiquement partie, pour que la réconciliation ait lieu ».

The poster features a background of a blue sky over a dark, rocky coastline. A white boat is on the water, and a large white banner with the text 'IMAGINER LE LITTORAL DE DEMAIN' is draped across the scene. A circular badge with 'N°1' is in the top right corner.

JOURNÉE PARTICIPATIVE N°1
JEUDI 27 OCTOBRE 2016 / PALAIS DE LA PORTE DORÉE / 9H > 19H30
RESTITUTION DE L'APPEL À IDÉES "IMAGINER LE LITTORAL DE DEMAIN"
DÉBATS ET ÉCHANGES AVEC LES INITIATEURS D'IDÉES & LES EXPERTS

N°1
**IMAGINER
LE LITTORAL
DE DEMAIN**

FRANCE
LEMINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

PUGA
plans
urbanisme
construction
architecture

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET CARTOGRAPHIQUE

PALAIS DE LA PORTE DORÉE
AQUARIUM TROPICAL